

# Profil d'enseignement



Catégorie Paramédicale  
Bachelier Infirmiers Responsable de Soins Généraux

<b>Secteur</b>	2 : La santé
<b>Domaine</b>	15 : Sciences de la santé publique
<b>Niveau CFC</b>	Bachelier professionnalisant, niveau 6
<b>Implantation</b>	Campus Provincial Salzinnes – rue Henri Blès 188-190

Date de prise d'effet : 14/09/2017

**Dernière mise à jour : 31/05/2017**

La dernière version est disponible sur [WWW.HEPN.BE](http://WWW.HEPN.BE)

# **1) Présentation de la formation**

## **1.1 Profil professionnel**

Dans un contexte de modification de la formation des infirmiers responsables de soins généraux, la Haute Ecole de la Province de Namur a voulu donner une orientation disciplinaire à son programme de formation.

Le bachelier infirmier responsable de soins généraux (IRSG) formé à la HEPN sera un professionnel de la santé qui aura accès au titre de praticien de l'art infirmier (*Loi coordonnée relative aux professions des soins de santé du 10/05/2015 MB : 18/06/2015*) lui permettant de pratiquer son rôle autonome et médico-délégué dans les différents champs d'activités qui lui sont destinés.

La vision holistique et les valeurs humanistes enseignées lui permettront de co-crée et de soutenir des projets de soins pertinents dont le bénéficiaire sera perçu comme un partenaire privilégié actif dans l'équipe pluri-professionnelle.

Par sa posture soignante, le professionnel portera son intérêt sur « *le soin, dans ses diverses expressions, auprès des personnes, des familles, des communautés et des populations qui, en interaction continue avec leur environnement, vivent des expériences de santé* » (Pépin, Ducharme, Kérouac, 2017).

L'infirmier adoptera une pratique éthique fondée sur une démarche clinique en mobilisant différents savoirs (disciplinaires ou empruntés) et en intégrant les nouvelles technologies dans une visée écologique, salutogénique, transculturelle, sécuritaire et qualitative.

Par conséquent, les diagnostics infirmiers, les interventions infirmières et l'évaluation des résultats seront basés sur un jugement clinique dans les domaines de la promotion de la santé, de l'éducation à la santé, de la prévention de la maladie, des soins urgents, des soins curatifs, des soins chroniques et palliatifs.

Sa pratique réflexive et sa pensée critique lui permettront également de mobiliser différents savoirs pour réfléchir à son action afin de garantir un travail de qualité et d'initier sa formation continue.

Durant sa formation, le futur infirmier sera amené à acquérir des compétences en méthodologie de la recherche, en anglais scientifique, en épidémiologie et en statistiques afin d'être sensibilisé à l'importance de la recherche et des savoirs scientifiques dans l'évolution et le développement de sa profession.

L'infirmier pourra donc collaborer à la recherche ou encore décider de poursuivre des formations complémentaires lui permettant d'acquérir davantage de compétences dans ce domaine.

En outre, le professionnel soignant sera formé à être co-responsable du développement ou du maintien de l'organisation de santé dont il fait partie. Il aura recours à ses compétences de communication professionnelle pour interagir avec assertivité en prenant des décisions responsables afin d'assurer une gestion efficace et continue des soins dans un contexte donné. Ces compétences lui permettront d'exercer un leadership clinique qui promouvra une pratique éthique respectueuse des règles déontologiques/législatives tout en visant l'amélioration des politiques de santé.

La formation de l'infirmier responsable de soins généraux à la HEPN assurera aussi une adaptation au marché de l'emploi, une sensibilisation aux défis de santé publique ainsi qu'une mobilité au sein de l'Union Européenne (Directive 2013/55/UE).

L'apprenant pourra donc construire son identité professionnelle et son projet professionnel dans une dynamique d'épanouissement personnel.

## **1.2 Compétences et capacités rencontrées**

(Extraites du référentiel de compétences de l'ARES menant au titre de bachelier)

1	S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle	11	Participer activement à la construction et à l'actualisation de ses acquis professionnels
		12	Développer une pratique réflexive
		13	Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
		14	Construire son projet professionnel
		15	Adopter un comportement responsable et citoyen
		16	Utiliser les résultats de la recherche scientifique
2	Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires	21	Respecter la déontologie propre à la profession
		22	Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
		23	Respecter la législation et les réglementations
3	Gérer (ou participer à la gestion) des ressources humaines, matérielles, et administratives	31	Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluriprofessionnelle
		32	Participer à la démarche qualité
		33	Respecter les normes, les procédures et le codes de bonne pratique
		34	Accompagner les pairs en formation
		35	Déléguer des prestations de soins
4	Concevoir des projets de soins infirmiers	41	Rechercher les informations
		42	Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
		43	Fixer les résultats attendus
		44	Prescrire les interventions de soins
		45	Evaluer la démarche et les résultats des interventions

5	Assurer une communication professionnelle	51	Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
		52	Utiliser les outils de communication existants
		53	Etablir avec l'équipe pluriprofessionnelle une relation adaptée au contexte rencontré
		54	Etablir avec l'individu sain ou malade, son entourage et/ou la collectivité la relation adaptée au contexte rencontré
6	Mettre en oeuvre le projet de soins	61	Réaliser des interventions et activités de soins dans les domaines de la promotion de la santé, de l'éducation à la santé, de la prévention de la maladie, des soins urgents, des soins curatifs, des soins chroniques et palliatifs
		62	Adapter le soin à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel

### 1.3 Passerelles

#### **Les titulaires du bachelier en Soins Infirmiers ont accès :**

Dans l'enseignement de type long :

- A la 3ème année du Bachelier sage-femme\_

A l'université :

Moyennant la réussite d'une année d'études préparatoires de maximum 60 crédits :

*Au Master :*

- en Sciences de la famille et de la sexualité
- en Sciences de la santé publique
- en Sciences du travail (en ayant échoué à l'examen d'entrée au Master)
- en Criminologie
- en Sciences biomédicales
- en Sciences des religions et de la laïcité
- en Sciences des religions